

« Cultiver un esprit de générosité »

■ page 8



■ DOSSIER ■

**Exprimer sa foi
par le don**

L'Armée du Salut, mouvement international, fait partie de l'ensemble des églises chrétiennes. Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est inspiré par l'amour de Dieu. Sa mission est d'annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et de soulager, en son nom, sans discrimination, les détresses humaines. En France, l'Armée du Salut exerce ses actions au travers de la Congrégation et de la Fondation. Elle est membre de la Fédération Protestante de France.





Le don

Nous avons tous pu remarquer, à la caisse d'un magasin, ces petites tirelires déposées par des œuvres diverses, mettant en exergue leurs causes ? Elles nous invitent à glisser notre piécette avec, comme encouragement, une phrase qui se rapproche de l'adage

bien connu : « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».

Avec le temps, dans l'idée de fidéliser les gens, en leur montrant qu'ils ne sont pas seuls à soutenir leurs missions et que les petites boîtes font leur plein de monnaie, les œuvres ont opté pour des contenants transparents. Ainsi, à tout moment et d'un seul coup d'œil, nous voilà renseignés.

Car il en faut des petites pièces pour que des projets se réalisent. Tous plus ambitieux les uns que les autres. Tant il y a à faire. De surcroît, depuis plusieurs mois, la pandémie s'est hissée à la première place dans les préoccupations majeures de ceux qui font appel à la générosité du public. Avec son lot de mesures qui s'imposent à tous, dans le but de nous protéger le temps

de laisser passer ce fléau qui, à en croire les épidémiologistes, entamerait son second tour du globe.

Après plus de quatre mois d'attente, nos lieux de culte ont, pour la plupart, retrouvé une activité qui tend à la normalité. Au moment où j'écris, certains, ceux qui habituellement rassemblent de grands auditoires, ne peuvent toujours pas ouvrir leurs portes le dimanche matin. Mais, pour maintenir le contact avec leurs fidèles, les officiers de poste et leurs proches collaborateurs ne manquent pas d'idées. Nous assistons à une vraie mobilisation d'experts en matière de communication afin que la communauté salutiste reste en union spirituelle et annonce le salut en Jésus-Christ.

Un bel état d'esprit qui doit aussi pouvoir se traduire, même en dépit de l'éloignement, par le geste renouvelé de l'apport des deniers du culte - nos offrandes¹ - afin que les postes de l'Armée du Salut soient à même de faire face à toutes leurs échéances et assurent aussi leurs missions de diaconie. Selon ses moyens, que chacun fasse sa part. Et Dieu, qui fait plus qu'on ne demande, plus même qu'on a pensé, nous comblera de sa bénédiction. ■

Colonel Daniel Naud
Chef de Territoire



« Selon ses moyens, que chacun fasse sa part. Et Dieu (...) nous comblera de sa bénédiction. »

¹ Vous pouvez donner vos offrandes en ligne : <https://jedonneenligne.org/cads/OFFRANDES>

Générosité des hommes et générosité de Dieu

La générosité est un thème très à la mode dans notre société contemporaine, fortement valorisée et mise en avant dans l'espace médiatique, allant même parfois jusqu'à la mise en spectacle.

Mais si nous prenons un peu de recul, la générosité (telle qu'elle est perçue de nos jours) n'est pas une valeur proprement chrétienne. Contrairement à ce que l'on croit habituellement, la foi chrétienne n'est pas dans son essence un appel à être généreux (que ce soit en termes d'argent, de temps, ou d'énergie pour les autres).

La foi chrétienne est fondée sur un don, un don qui n'est pas le nôtre mais celui de Dieu à notre égard, le don de son Fils Jésus pour un monde qui le rejette et se perd loin de Lui. De sorte que la foi chrétienne concerne la « générosité » divine et non la générosité humaine. Bien au contraire : face à cette générosité divine qui est au fondement de toute chose, la foi chrétienne prend pleinement conscience de l'ingratitude humaine.

Un autre axe de réflexion est le fait que Jésus – dans son enseignement – parle surtout de notre rapport à l'argent et voit la richesse comme une entrave spirituelle (enseignement largement ignoré dans nos sociétés qui vivent dans un confort et une sécurité indéniables). Et même dans les dons que nous faisons, **la Bible nous interpelle constamment sur le fait que tout appartient à Dieu, que nous ne possédons rien**, mais que nous ne sommes que les gestionnaires de nos biens, de notre temps et de notre énergie, et que nous sommes appelés à agir comme tels.

C'est lorsque nous croyons « posséder » quelque chose qu'en réalité nous



devenons nous-mêmes « possédés » par elle. Or Jésus nous le rappelle : *Personne ne peut servir deux maîtres. En effet, ou bien il détestera l'un et il aimera l'autre, ou bien il sera fidèle à l'un et il méprisera l'autre. Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent !* » (Mt 6 :24).

Si effectivement la Bible nous appelle régulièrement à nous souvenir des plus faibles, Jésus en revanche nous met en garde contre ce que nous chercherions à « exprimer » à travers notre générosité. *« Donc, quand tu donnes de l'argent aux pauvres, ne cherche pas à te faire remarquer. Les gens faux agissent ainsi, dans les maisons de prière et dans les rues. Ils cherchent les compliments des autres. Je vous le dis, c'est la vérité : ils ont déjà leur récompense. Mais toi, quand tu donnes de l'argent aux pauvres avec ta main droite, ta main gauche ne doit pas le savoir. Ainsi, ce que tu donnes reste secret. Dieu, ton Père,*

voit ce que tu fais en secret et il te récompensera. » (Mt 6 :2-4).

En effet, la générosité peut vite devenir un piège spirituel dans lequel nous cherchons surtout à montrer (voire bâtir) une image de nous-mêmes plutôt que témoigner de quelque chose de Dieu.

Par conséquent, une générosité qui émane de notre foi se doit d'être humble, ne cherchant pas à « exprimer » quoi que ce soit de nous-mêmes, mais restant conscients que par nous-mêmes nous ne pouvons rien, que tout nous vient de Dieu et que nous n'en sommes que les gestionnaires. Mais avant toute chose, cette générosité ne doit pas nous faire oublier que Dieu attend surtout que nous nous approchions nous-mêmes de Lui, tels que nous sommes, avec toute notre « misère », afin de nous laisser transformer par son Esprit pour être un témoin de son Règne. ■

Capitaine Matthieu Bösiger

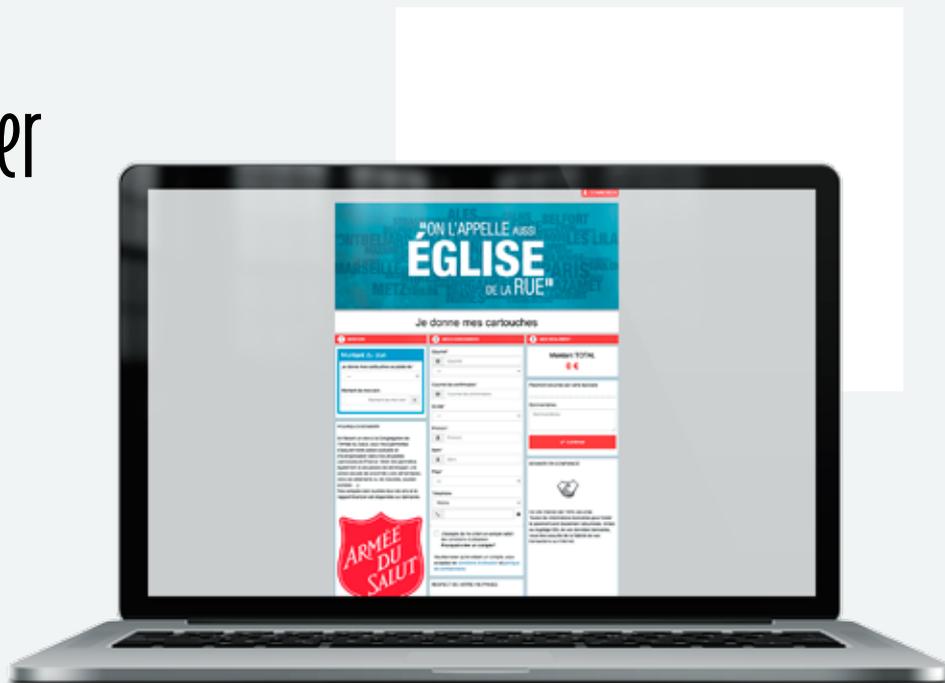
Les « cartouches », l'engagement financier des salutistes pour leur poste

L'engagement salutiste est une démarche militante. Il n'est pas surprenant que les premiers salutistes aient voulu donner au don et au soutien financier une dimension particulière.

À l'origine, l'Armée du Salut a voulu, par la dynamique du mot « cartouches », inciter les salutistes à réfléchir à la portée du don. Les cartouches sont en réalité une contribution financière et régulière de chaque membre de l'Armée du Salut, qu'il soit adhérent, soldat ou officier. Ne dit-on pas que « l'argent est le nerf de la guerre » ?

Comme pour d'autres Églises, cette contribution trouve sa justification dans la Bible¹. La Loi de Moïse prévoit le versement de la dixième partie des revenus ou des ressources d'une personne ou d'une famille. Et la dîme est restée la référence pour l'Église chrétienne au travers des âges. Aujourd'hui, chaque paroisse, communauté ou association vit en partie grâce au soutien financier de ses membres. Leur soutien est un engagement qui révèle, entre autres, combien la communauté, son projet, ses valeurs et sa pérennité sont chers à leurs yeux.

À l'Armée du Salut, les cartouches permettent à un poste de compter sur des ressources stables et régulières pour poursuivre son action, en particulier son œuvre d'évangélisation.



Donnez vos cartouches en ligne sur www.jedonneenligne.org/cads/CARTOUCHES

Pour le salutiste, c'est plus qu'une adhésion ou une participation. Les cartouches constituent une véritable implication dans l'œuvre à court et à long terme. Chacun est appelé à s'investir dans le combat que mène son poste en donnant de son temps, en mettant à disposition ses capacités, et en fournissant une part de ses moyens financiers. Sans extrapoler sur la métaphore militaire, les cartouches sont bel et bien des ressources pour poursuivre le combat. Concrètement, aujourd'hui elles sont nécessaires au fonctionnement du poste et aux charges liées à sa mission. Cette contribution essentielle est enregistrée de manière identifiable et incluse dans le budget prévisionnel du poste. Les règles de discrétion sont de rigueur. Seuls le trésorier et l'officier en connaissent les détails. Les versements peuvent faire l'objet d'un reçu fiscal puisque leur don est traçable, ce qui n'est pas le cas des dons anonymes en numéraires.

Aujourd'hui, la dîme n'est plus l'indice comptable, mais le principe demeure.

Les cartouches ne sont ni plus, ni moins que ce que la personne peut mettre de côté en signe de consécration à Dieu. Chacun le fait en son âme et conscience, avec un esprit de consécration et de soumission à Dieu.

En réalité, les cartouches ne suffisent pas au financement des postes, ceux-ci bénéficient aussi d'autres apports. Comme dans toute église, la quête – que nous préférons appeler offrande – lors d'un culte ou d'une célébration, est une ressource non négligeable. Il y a aussi la précieuse générosité des donateurs, du grand public, ainsi que des subventions pour les actions en faveur des personnes en difficulté (Actions d'Intérêt Général). Mais quelles qu'elles soient, toutes les contributions financières sont reçues avec reconnaissance, non seulement comme des actes de générosité, mais encore et probablement avant tout, comme l'expression d'une disposition d'esprit. ■

Major Joël Etcheverry
Directeur Opérationnel Terrain

¹ Livre du Lévitique, ch. 27, v. 30.

La Semaine de Renoncement

Un don motivé

La sémantique salutiste veut traduire l'action et l'engagement. Ce vocabulaire militant se retrouve aussi dans les appels de fonds pour la réalisation des missions de l'Armée du Salut.

Ainsi, la « cartouche » désigne l'enveloppe qui contient la dîme biblique : *Chaque année, tu mettras à part dix pour cent de toutes tes récoltes. (Deutéronome 14 : 22)*. Cette cartouche induit que l'argent est aussi le « nerf de la guerre ».

La Semaine de Renoncement est définie par les **Principes et méthodes de l'Armée du Salut** parmi les efforts spéciaux annuels ayant pour but principal de réunir des fonds, pour l'œuvre salutiste, tout autour du monde.

Cette action trouve sa source aux origines de l'Armée du Salut. En août 1886, le fondateur, William Booth, lance un défi au public de l'Exeter Hall¹ à Londres : il souhaite étendre l'action du mouvement dans le monde et sollicite le soutien financier de ces auditeurs. Ces derniers souscrivent une promesse de dons sur des bordereaux qui sont ensuite recueillis. Le major John A. Carleton n'est pas en mesure de répondre à cet appel, mais il a le sentiment de devoir s'engager pour venir en aide aux besoins pressants d'un mouvement en pleine croissance. Inspiré dans la prière, il rend une promesse d'offrande ainsi rédigé : « *En me privant de pudding tous les jours pendant un an, je calcule que je peux économiser 50 shillings. C'est ce que je vais faire, et je remettrai le montant indiqué le plus rapidement possible* ».

Le Fondateur fait lire ce message à son fils Bramwell et lui déclare : « *Cet officier et son renoncement au pudding m'ont donné une excellente idée ! Je ne veux pas que l'on se prive d'une partie de nourriture pendant douze mois, mais il me semble, pourtant, que nos gens seraient prêts à sacrifier durant une semaine leur dessert, leur thé, leur sucre ou leur beurre !* »

La première Semaine de Renoncement eut donc lieu du 4 au 11 septembre cette année-là. Plus de 50.000 personnes y participèrent. Certains firent même don de toute une semaine de salaire. En 1888, la Semaine de Renoncement devient mondiale : cent missionnaires seront envoyés à l'étranger en six semaines, et l'Armée du Salut pourra annoncer l'Évangile de Jésus-Christ dans cinq nouveaux pays. De cette façon, les salutistes expérimenteront l'enseignement des premiers apôtres chrétiens : **Les Églises qui ne jeûnent pas et qui ne prient pas, n'ont pas de missionnaires** (Actes 13).

Depuis lors, dans cet effort, nous pouvons donner une forme précise à nos élans charitables dans un esprit d'abnégation. Plus encore, nous soutenons l'Armée du Salut afin qu'elle puisse conforter et étendre ses ministères au-delà des 131 pays dans lesquels elle œuvre aujourd'hui. ■

Sergent-major Marc Muller

En 2019, la Semaine de Renoncement a permis de collecter près de 24,5 millions d'€ à travers le monde !

Continuons à faire de petits sacrifices qui peuvent vraiment changer la vie d'autres personnes.



La Semaine de Renoncement est une tradition qui existe depuis 1886

¹ Le bâtiment a été démoli et le Strand Palace Hotel a été construit à sa place et a ouvert ses portes en septembre 1909

La « Main Secourable »

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, en Grande Bretagne, les Ligues du Foyer (activités féminines de l'Armée du Salut) ont œuvré pour porter secours aux personnes évacuées lors des bombardements à Londres.

Beaucoup de ligueuses¹ ont procuré une aide pratique pour soutenir le pays, en confectionnant des bandages, en tricotant des écharpes, des chaussettes et des pulls. Au poste de Cardiff - Pays de Galles -, elles travaillaient même jusqu'à minuit tant elles étaient motivées.

La colonelle Olive Booth, alors secrétaire nationale de la Ligue du Foyer, était émerveillée du soutien que toutes ces femmes avaient pu apporter pendant la guerre. « *J'ai vu le travail formidable qu'elles avaient réalisé pour les soldats. Participer aux réunions régionales et recevoir des montagnes de choses empilées sur les tables était très encourageant. À la fin de la guerre, je compris que ce serait dommage de perdre tant de dévouement et de compassion qui avaient motivé ces groupes de femmes.* » C'est ainsi qu'est née l'idée de la Main Secourable.

« Que Dieu qui connaît toute chose utilise mes mains. »

Elle présenta son idée au commissaire Orsborn, alors chef britannique, en précisant : « *J'ai choisi ce nom car je me rappelle combien souvent mon père, le général Bramwell Booth, présentait l'Armée du Salut comme une « main secourable ».* » La proposition fut approuvée et diffusée aussi à l'étranger.

De Grande Bretagne, on commença par envoyer des vêtements dans d'autres pays européens. Depuis, les Ligues du Foyer réunissent régulièrement des



Article publié dans *The Deliverer*, en septembre 1945, expliquant ce nouveau projet de la Ligue du Foyer

sommes d'argent conséquentes pour soutenir des projets d'entraide dans d'autres territoires. Désormais, même les Ligues du Foyer des territoires bénéficiant de ce soutien, viennent en aide à leur tour à d'autres qui en ont encore plus besoin. Beaucoup de ces projets consistent à donner aux femmes et à leurs familles les moyens d'être autonomes.

Les projets de la Main Secourable sont portés principalement par les officières et les dames de la Ligue du Foyer. Comme l'éventail des activités des postes s'est

élargi et diversifié, les participants aux ateliers tels que bricolage, cuisine, couture, alphabétisation, BabySong² et même clubs d'hommes, sont sollicités. De cette manière, l'appel de la Main Secourable ne s'adresse plus exclusivement aux ligueuses, tout le monde est concerné. Les ventes des produits « faits main » et la générosité des personnes s'ajoutent aux dons, collectes spéciales, produits de concerts et autres événements festifs. ■

Colonelle Eliane Naud
Présidente des Ministères Féminins

¹ Membre de la Ligue du Foyer

² Groupe d'éveil pour les mamans et leur bébé

Notre projet « Main Secourable 2020 » : Cuisine – Couture – Coiffure, en faveur de la Guyane

Les projets annuels à financer sont choisis tantôt en faveur d'actions menées dans notre propre Territoire, tantôt en faveur de nos partenaires internationaux³. Cette année, nous soutenons celui de l'Armée du Salut en Guyane : « Cuisine – Couture – Coiffure ».

La Capitaine Marleine Mamona Madzou sera responsable du projet de couture et de coiffure au poste de Cayenne. La classe de couture formera une dizaine de jeunes filles, l'atelier de coiffure pour hommes formera des jeunes garçons afin de les aider à parvenir à l'autonomie financière.

La Major Marie-Souvenie Siméon ouvrira une classe de cuisine à Balata pour enseigner les jeunes femmes et filles de la communauté.

Malheureusement, la pandémie a interrompu nos activités et on ne sait quand elles pourront reprendre normalement. Or, la Guyane, souvent mentionnée ces derniers mois par les médias, demeure un sujet de préoccupation. Cette période de crise

sanitaire est éprouvante et nous nous sentons d'autant plus proches de nos amies guyanaises.

Avec la lieutenant-colonelle Lauren Effer, secrétaire territoriale pour les Ministères Féminins, nous renouvelons notre appel en faveur des personnes éprouvées en Guyane pour encourager les officiers qui œuvrent sur place, afin de mener à bien les actions que Dieu leur a mis à cœur d'accomplir envers leurs concitoyens.

Quel beau moyen de leur témoigner notre soutien non seulement par nos prières, par nos pensées, mais aussi par un élan de générosité.

Comme le souligne sa Parole, Dieu renouvelle ses promesses par des « projets de paix et un avenir plein d'espérance⁴ ». ■

Colonelle Eliane Naud
Présidente des Ministères Féminins



³ Inde-Est et Népal, Nigeria, Singapour, Malaisie et Myanmar, Espagne et Portugal, Suisse, Autriche et Hongrie

⁴ D'après Jérémie 29:11

Cultiver un esprit de générosité

Nous savons que l'enseignement que Dieu donne à son peuple dans la Bible n'est pas réservé aux adultes, il est aussi accessible à nos enfants. Moïse encourageait le peuple d'Israël à enseigner leurs enfants dans l'obéissance aux prescriptions bibliques : « *Quelle est la grande nation qui ait des lois et des ordonnances justes, comme toute cette loi que je vous présente aujourd'hui ?... enseigne-les à tes enfants et aux enfants de tes enfants.* » (Deutéronome 4.8-9).

En tant qu'adulte, nous avons la responsabilité d'enseigner à la jeunesse les différents aspects de la vie, selon les principes de Dieu. Il y a dans cet enseignement de l'offrande, un principe d'amour et de foi. Mais pour le chrétien, soutenir ce qu'il considère comme l'œuvre de Dieu dans ce monde, est un acte de reconnaissance et d'amour fraternel.

Nous pouvons constater et nous réjouir, de voir des enfants et des jeunes capables d'une véritable solidarité envers les personnes qui sont dans le besoin. Ils sont prêts à relever leurs manches et à donner un bon coup de main. Cependant, si la générosité ressemble à la solidarité, il y a des nuances qui la distinguent. L'une des définitions de la générosité parle d'une qualité qui dispose la personne à sacrifier son intérêt personnel. Wouah ! c'est fort et pas très à la mode !

L'argent est souvent un sujet délicat. On donnera plus facilement de son temps, de son énergie que de l'argent. Certes, chacun de ces dons a sa valeur, mais

donner de l'argent est souvent plus difficile car il pourrait nous manquer.

Responsables de communauté, responsables de jeunesse et parents, nous pouvons être des exemples dans notre participation à l'offrande au moment du culte, et nous pouvons rendre notre témoignage plus pertinent en exposant à nos enfants les raisons pour lesquels nous faisons notre don.

Nous pouvons encourager nos enfants à exercer à leur niveau l'offrande comme un moyen d'honorer Dieu par un acte de reconnaissance, et en manifestant pleinement notre confiance en lui remettant une partie de ce que nous possédons.

Si nous apprenons à nos enfants à donner la dîme¹ de leur argent, aussi infime soit-elle, dans un esprit de générosité ou dans un esprit d'offrande à Dieu, ils auront une attitude plus saine envers l'argent. Ils expérimenteront une joie plus grande parce que leur lien avec Dieu sera toujours plus important pour eux que l'argent qui leur est si nécessaire.

Nous avons aussi à les encourager dans leur contribution à la vie de l'Église. Elle peut avoir de grandes répercussions, sachant que « *Dieu aime celui qui donne avec joie* ». (2 Corinthiens 9.7).

« Mon enfant, tous les biens que nous possédons nous sont offerts par Dieu. Cet argent est à notre disposition, et le Seigneur attend de nous que nous l'employions avec sagesse. Nous ne voulons pas dépendre uniquement de ces biens mais de Dieu premièrement,



Une fois par an, les jeunes se mobilisent afin de récolter des dons pour financer certains de leurs projets

c'est pourquoi nous lui remettons une partie en signe de reconnaissance et de confiance, sachant qu'il utilisera notre don pour une bénédiction plus grande encore, car cette contribution viendra de nos cœurs. »

Donner à Dieu une partie de nos biens, c'est lui exprimer qu'il est plus précieux que tout ce que nous possédons et qu'il saura mieux que nous faire fructifier notre don pour offrir sa bénédiction sur ceux qui en ont besoin.

Donner à Dieu une partie de son argent et investir de cette manière dans l'espérance de ce qu'il en sera fait, c'est aussi participer à la bénédiction de Dieu sur nos communautés. Je crois que Dieu multiplie ses bienfaits à l'égard de ceux qui lui font confiance. ■

Major David Vandebeulque
Secrétaire Territorial Jeunesse

¹ Le dixième des revenus. cf. livre du Lévitique, ch. 27, v. 30

Jeunesse ardente et solidaire

Les « Porteurs de flambeau » sont des enfants et adolescents engagés dans le mouvement de scoutisme de l'Armée du Salut. Leur devise « Ardent à servir Dieu et le prochain » les a toujours encouragés à s'intéresser à leurs concitoyens. Leur programme n'est pas seulement pédagogique ou de loisirs. Se rendre utile à la collectivité constitue un aspect incontournable de leurs activités.

Ainsi, dans les années 1980, les Porteurs de flambeau (P.F.) de France ont vendu des centaines de photos réalisées et développées par leurs soins pour aider des jeunes adolescents soutenus par l'Armée du Salut en Inde à poursuivre leurs études ou pour un projet d'apiculture permettant à des personnes au Zaïre de mieux subvenir à leurs besoins.

Au début des années 2000, les P.F. ont parrainé des enfants brésiliens recueillis dans des établissements de l'Armée du Salut, en leur envoyant chaque mois une petite somme d'argent et plein de petits cadeaux pour les aider à poursuivre leur scolarité. Un effort supplémentaire a même permis à l'un d'entre eux de venir un mois en Europe en 2006. Par la suite, les jeunes scouts ont récolté des petites pièces rouges, pour offrir des moutons à des familles arméniennes, afin de leur permettre de



Opération Ardent à Servir des Porteurs de flambeau

subvenir à leurs besoins. En 2016, ils ont réuni une partie des fonds nécessaires à l'organisation d'une colonie de vacances pour enfants très défavorisés en Arménie, à laquelle ils ont pu participer sur place par de nombreuses animations.

Les Porteurs de flambeau sont souvent des enfants peu favorisés eux-mêmes, mais ils sont toujours très enthousiastes pour aider ceux qui ont encore plus de besoins. ■

Philippe Clément
Responsable Territorial des Porteurs de Flambeau

Offrir à Dieu sa vie pour communiquer et vivre l'Évangile

La cadette Sara Maboussou est actuellement en formation pour la 2^e année, afin de vivre pleinement sa vocation comme officière de l'Armée du Salut.

Après des années d'activité professionnelle dans un tout autre secteur d'activité, Sara a répondu à l'appel de servir Dieu à plein temps. Elle a donné un autre sens à sa vie, au service de Dieu et de son prochain, **choisissant d'exprimer sa foi par le don de soi**. Elle veut se rendre utile pour l'œuvre de Dieu.

« Il y a un an, j'ai choisi de consacrer ma vie à servir Dieu et de m'engager à plein temps dans le ministère auquel il m'appelle.

J'ai quitté ma profession pour entrer à l'École d'officiers de l'Armée du Salut, désireuse d'être disponible pour l'œuvre de Dieu.

Il n'était pas facile pour moi de reprendre un rythme intensif de formation biblique, spirituelle et pratique afin d'acquérir les compétences nécessaires.

Ma vie consiste désormais à vivre et agir tous les jours en pensées, en paroles et en actes pour



communiquer l'Évangile du Christ et servir mon prochain. Selon la Bible : prendre soin des pauvres, nourrir les affamés, vêtir ceux qui sont nus, aimer les mal-aimés et être l'amie de ceux qui n'ont pas d'amis, voilà ce que j'apprends, entre autres, dans ma formation.

Fin juin, j'ai entamé ma deuxième année d'élève officière, c'est une étape importante pour moi. Si j'ai pu relever ce défi, c'est uniquement par la grâce de Dieu. Être à son service auprès de mon prochain est une réelle joie pour moi, si bien que cette année est très vite passée entre les cours, la pratique et les activités.

Notre thème de l'année, « L'espoir au cœur de nos missions », m'inspire et m'encourage à ne pas baisser les bras mais à persévérer et à compter sur l'aide de Jésus-Christ pour aller de l'avant avec confiance.

Je peux dire avec le psalmiste : « L'Éternel est ma force et mon bouclier¹ », et j'avance pas à pas avec cette ferme assurance. À présent, je suis en stage dans un poste avec la conviction que Dieu sera encore à mes côtés pour la suite. » ■

Cadette Sara Maboussou
Élève officière

¹ Psaume 28:7

Faire un legs à l'Armée du Salut, c'est faire vivre « éternellement » votre générosité

La transmission, par donation, legs ou assurance-vie, est un geste fort, qui s'ancre dans la durée et vous assure de rester pour toujours aux côtés de l'Armée du Salut.

Entretien avec Jérôme Delaunay et Marguerite Errard, en charge du service **Relation testateurs** de l'Armée du Salut.

Pourquoi vous contacte-t-on ?

Le patrimoine est souvent le fruit d'économies de toute une vie et parfois l'héritage de parents ; le transmettre en tout ou partie est donc un engagement important pour la personne qui nous contacte.

Il est essentiel, pour nous, de créer une relation de confiance pour bien comprendre les choix et les attentes du testateur. Le dialogue et l'écoute sont primordiaux pour l'aider à avancer dans ses réflexions, mais, surtout pour garantir le respect de ses volontés. C'est une démarche globale d'accompagnement de la personne, à un moment sensible de la vie et bien après sa disparition.

À quel moment est-il utile de vous contacter ?

Que vous soyez au tout début de votre réflexion, ou que vous sachiez déjà parfaitement ce que vous voulez faire, nous sommes là pour vous orienter et vous conseiller dans vos démarches. C'est important de se sentir soutenu quand on doit décider de ce qu'il adviendra du patrimoine de toute une vie.



Contactez le service **Relation testateurs** par téléphone au **01 80 52 34 20**, ou par courriel :

M^{lle} Marguerite Errard :

marguerite.errard@armeedusalut.fr

M. Jérôme Delaunay :

jdelaunay@armeedusalut.fr

Le service Relation testateurs à votre écoute

Je souhaite faire un legs, que peut m'apporter le service Relation testateurs ?

Nous sommes là pour répondre à vos questions. Que ce soit un legs, une donation ou une assurance-vie, nous vous écouterons, et nous vous proposerons la meilleure solution selon vos souhaits. Vous apporter des conseils juridiques fait partie de notre mission, avec la garantie de la bonne utilisation de votre générosité.

Faire un legs à la Congrégation de l'Armée du Salut est un acte chargé de sens. C'est un message de votre part, une affirmation de votre foi, de vos convictions profondes, de vos choix et de vos priorités au-delà de la mort.

Que puis-je léguer à la Congrégation de l'Armée du Salut ?

Une personne qui a des enfants devra respecter la réserve héréditaire, la part légale qui leur est dévolue. Le montant du legs en faveur de la Congrégation de l'Armée du Salut sera prélevé sur la quotité disponible, dont vous pouvez librement disposer. Sans héritier direct, le legs pourra porter sur la totalité du patrimoine : sommes d'argent, assurances-vie, titres, bijoux, œuvres d'art ou encore biens immobiliers par exemple.

Dois-je obligatoirement avoir un notaire ?

S'il n'est pas nécessaire de passer devant un notaire pour rédiger un testament, ses conseils sont parfois précieux. Nous travaillons en étroite collaboration avec différents notaires en France et nous vous accompagnons dans l'élaboration de vos projets. Vous pouvez donc vous adresser à nous, avec ou sans notaire, en toute transparence.

Puis-je vous rencontrer ?

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile, en Île-de-France comme en région, ou organiser un rendez-vous au Quartier général de l'Armée du Salut, dans l'un de ses postes ou de ses établissements. Vous avez la possibilité de correspondre avec l'un ou l'autre par courrier, courriel ou téléphone, en fonction de vos préférences. Un officier (pasteur) pourra aussi échanger avec vous si tel est votre souhait.

« Nous avons l'habitude de travailler à la carte, parce qu'aucun projet ne ressemble à un autre. Notre rôle est de soutenir et d'accompagner, pas à pas, les personnes qui souhaitent donner du sens à la transmission de leur patrimoine. » ■

Nouveaux responsables au Quartier Général Territorial

Nommés respectivement Secrétaire en Chef et Secrétaire Territoriale pour les Ministères Féminins, les Its-colonels ont pris leur fonction depuis le 1^{er} mars 2020.

Les Its-colonels Grant et Lauren Effer ont pris leurs fonctions pour le Territoire France/Belgique depuis le début du printemps. La pandémie mondiale les a contraints à rester au Canada, ils ont télé-travaillé durant plusieurs mois. Arrivés à Paris depuis mi-juillet, ils peuvent maintenant appréhender leur nouvelle mission sur le terrain, dans le respect des contraintes liées à la Covid-19.

Ces quatre dernières années, les majors Grant et Lauren Effer ont exercé leur ministère d'officiers de l'Armée du Salut au Québec en tant que divisionnaires¹.

Consacrés officiers de l'Armée du Salut en 1992, session « Les disciples de Jésus », les Its-colonels ont été affectés dans les territoires du Canada et des Bermudes, à Singapour, en Malaisie et à Myanmar.

Grant Effer s'intéresse particulièrement à la formation de disciples, au leadership et à l'art en général. Diplômé en sciences, en leadership et en langues, il possède une maîtrise en administration.

Lauren Effer est passionnée par la musique, l'écriture, l'évangélisation et le développement spirituel. Elle a obtenu un baccalauréat en psychologie, un certificat en aumônerie professionnelle et une maîtrise en théologie. Elle a aussi suivi des études en conseils en matière de deuil et en coaching professionnel. Elle poursuit un doctorat pour l'enseignement supérieur du ministère pastoral.



Au cours de son travail dans le domaine de la recherche médicale, Grant a entendu l'appel de Dieu à servir ceux qui en ont besoin physiquement et spirituellement. Ses différentes affectations que ce soit au sein de postes, dans des services administratifs ou de santé lui ont apporté de nombreuses bénédictions.

Lauren Effer a eu conscience très jeune qu'elle était appelée à servir Dieu en tant qu'officière dans l'Armée du Salut. Sa formation en psychologie lui permet de mettre ses dons de discernement, d'écoute et de compassion au service de son prochain.

Les Its-colonels Grant et Lauren Effer ont deux enfants adultes, tous deux mariés, et trois petits-enfants.

Appelés par Dieu à poursuivre leur ministère en France et en Belgique, les Its-colonels peuvent rester « *certaines que ce que Dieu accomplit va infiniment au-delà de tout ce qu'ils demandent ou pensent* », selon l'Épître de Paul aux *Éphésiens 3. 20*.

Bienvenue, chers Its-colonels, et que Dieu bénisse votre ministère ! ■

Cécile Clément

¹ Divisionnaires : Responsables d'une région (plusieurs postes)

Colonels Daniel et Eliane Naud, Chefs territoriaux

dimanche 6	Visite au poste de Strasbourg
mercredi 23 et jeudi 24	Assemblée générale de la Congrégation Assemblée générale de la Maison des retraités Rencontres avec les officiers du Territoire
vendredi 25	Conseil d'administration de la Fondation *
mardi 29	Rencontre des officiers de la région Nord-Normandie
mercredi 30 et jeudi 1 ^{er} octobre	Journées nationales de la Fondation *

* Le Colonel uniquement

Lt-colonels Grant, Secrétaire en Chef

mercredi 23 et jeudi 24	Assemblée générale de la Congrégation Assemblée générale de la Maison des retraités Rencontres avec les officiers du Territoire
vendredi 25	Conseil d'administration de la Fondation

Festival de reconnaissance pour les cadets/lieutenants

dimanche 11 octobre

Bienvenue des Its-colonels Grant et Lauren Effer
(Secrétaire en chef et Secrétaire pour les Ministères Féminins)

Bienvenue des DOT(s), les majors Joël et Karen Etcheverry

(plus d'informations à venir)

Transmettre, un geste fort pour l'éternité



Donations | Legs | Assurances-vie



La transmission de votre patrimoine à l'Armée du Salut pérennise votre soutien dans la durée. Votre engagement à nos côtés représente un encouragement fort pour nos équipes sur le terrain.

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE

À renvoyer sous enveloppe affranchie à : **Mademoiselle Marguerite Errard**, Armée du Salut, 60, rue des Frères Flavien, 75020 PARIS

Je souhaite recevoir une documentation complète sur les legs, donations et contrats d'assurances-vie en faveur de l'Armée du Salut.

Je souhaite rencontrer Mademoiselle Marguerite Errard.

Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Facultatif :

E-mail : Téléphone :



Mademoiselle Marguerite Errard, votre interlocutrice privilégiée, est à l'écoute de vos questions et de votre histoire personnelle.

N'hésitez pas à la contacter pour échanger avec elle ou la rencontrer.

Téléphone : 06.12.43.10.12

E-mail : marguerite.errard@armeedusalut.fr

Adresse postale :

Armée du Salut,
60, rue des Frères Flavien,
75020 PARIS

Les informations collectées par la Fondation de l'Armée du Salut directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des testateurs et prospects. Il est fondé sur l'intérêt légitime de la Fondation. Ces informations sont à destination exclusive de la Direction relations publiques, communication et ressources, ainsi que des prestataires mandatés par la Fondation pour la bonne exécution de la finalité. Les données seront conservées pendant une durée respectant les obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition et droit à la limitation du traitement. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Pour plus d'informations ou pour exercer vos droits, veuillez adresser votre demande à dpo@armeedusalut.fr ou en contactant le Service Testateurs de la Fondation de l'Armée du Salut, au 60 rue des Frères-Flavien - 75976 Paris Cedex 20 ou par téléphone au 01.43.62.25.85. En cas de non-respect de ces obligations, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

adfinitas © Kolinkotanya - L20EAI

En Avant ■ Édition trimestrielle de l'Armée du Salut | L'Armée du Salut en France et en Belgique : 60, rue des Frères-Flavien - F-75976 Paris cedex 20 | Tél. : 01 43 62 25 00 | www.armeedusalut.fr | Directeur de la publication : Daniel Naud | Chargée de rédaction : Cécile Clément | Édition : Reymann Communication, 32 rue de l'Industrie - F - 67400 Illkirch | Imprimé en France par OTT Imprimeurs : 9, rue des Pins - 67310 Wasselonne | Photos : © Valentina Camu, Guillaume Clément, Jean Olekhovitch, Armée du Salut, The Salvation Army International Heritage Centre, Adobe Stock.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les activités de la Fondation de l'Armée du Salut, vous pouvez écrire à donateurfondation@armeedusalut.fr pour recevoir le journal trimestriel Le Magazine des donateurs.

Dépôt légal février 1882 | ISSN : 1250-6702

Pour soutenir
la Congrégation,



vous pouvez
faire un don
en remplissant
le bulletin (au verso)
ou en vous rendant
sur le site

[www.jedonne-
armeedusalut.org](http://www.jedonne-armeedusalut.org)



Congrégation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères Flavien
75976 Paris cedex 20
Tél. : 01 43 62 25 00

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Soutenez notre action de manière régulière

En remplissant le formulaire ci-dessous, vous pouvez dès aujourd'hui mettre en place un don régulier, qu'il soit mensuel, trimestriel ou annuel. À vous de choisir.

Pour votre déduction fiscale de 66%, vous recevrez automatiquement un reçu fiscal annuel.

Simplifiez-vous la vie, pérennisez l'engagement de notre congrégation.

J'autorise la Congrégation de l'Armée du Salut à prélever sur mon compte

la somme de > > >

€

Merci de joindre votre relevé d'identité bancaire ou postal.

Tous les : mois trimestres ans

Mes dons seront prélevés sur mon compte au plus tard le 10 du mois (sauf jour férié), selon la périodicité que j'ai choisie et à partir du mois de :

..... 20

Coordonnées du titulaire du compte à débiter :

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Coordonnées IBAN du compte à débiter :

.....

Code BIC :

.....

Créancier : Congrégation de l'Armée du Salut / Service Donateurs

60, rue des Frères Flavien - 75976 Paris Cedex 20 - N° ICS : FR35ZZZ498930

Fait à : le .. / .. / 20 ..

À retourner complété et signé à l'adresse ci-dessus. Merci de joindre un RIB comportant les mentions IBAN-BIC.

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel auprès du créancier à l'adresse ci-dessous dans les conditions prévues par la délibération N° 80-10 du 01/04/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Signature du titulaire du compte